

Bulletin envoyé grâce au fichier informatique de la FSU, conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant en vous adressant à la section départementale FSU-08.

48 Rue Victor Hugo  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tel: 03 24 33 14 14

Fax: 03 24 37 65 74

Mail: fsu08@fsu.fr

Site: <http://sd08.fsu.fr>



PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé le 18 octobre 2012

Routage 206.

Dispensé de timbrage.

Charleville-Mézières CTC

## ÉDITO

### Le compte n'y est pas !

Avec l'Agenda social de la Fonction publique, la concertation sur la loi d'orientation et de programmation de l'École et les Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche notamment, le dialogue social semble renoué depuis le début de l'été 2012. Pour autant, le compte n'y est pas, les attentes restant fortes. Il y a une vraie urgence sur certains dossiers, comme l'emploi et les salaires, problèmes auxquels le gouvernement doit répondre rapidement.

Dans la Fonction Publique, les créations d'emplois nécessaires dans les secteurs prioritaires (Éducation, Justice, Sécurité) ne doivent pas se faire au détriment d'autres ministères. En effet, cela affaiblirait de facto les missions qu'ils ont en charge. Pour faire face aux inégalités et aux besoins de la population, pour améliorer la qualité des services aux usagers et les conditions de travail des personnels, il sera nécessaire de créer des emplois dans tous les secteurs.

Quant aux salaires, il faut mettre fin au gel de la valeur du point d'indice. Une véritable revalorisation doit être engagée par des mesures négociées et les politiques indemnitaires qui ont effacé les repères collectifs doivent être revues. Il faut également supprimer rapidement la journée de carence instaurée dans la Fonction Publique. Cette mesure symbolique du précédent gouvernement est profondément injuste et totalement inefficace. Bref, la Fonction Publique a besoin d'un véritable changement de cap !

Dans le secteur de l'Éducation, le compte n'y est pas non plus, loin de là. Certes le nouveau ministre a donné des signes de rupture avec la politique précédente avec l'abrogation des textes sur la notation, sur l'évaluation des enseignants mais il n'est pas allé jusqu'à abroger le LPC, les dispositifs Eclair ou la réforme des lycées. Tous les dispositifs, les lois et les décrets qui ont malmené l'école et les personnels doivent être maintenant supprimés rapidement.

On peut également regretter que les personnels n'aient pas jusqu'ici été associés réellement à la consultation sur la Refondation de l'École. Aucune réforme ne pourra se faire sans eux.

Si la loi est attendue pour améliorer la scolarisation des élèves, elle l'est aussi pour améliorer les conditions d'exercice de l'ensemble des personnels, leur formation, leur revalorisation (oubliées dans le rapport sur la refondation de l'École). Les personnels ne pourraient concevoir que les évolutions nécessaires du système éducatif conduisent à dégrader ou alourdir leurs conditions de travail.

Chacun l'aura compris, il y a encore beaucoup à faire, tant dans le secteur de la Fonction Publique que dans celui de l'Éducation pour améliorer les services rendus aux usagers et les conditions de travail et d'emplois des personnels.

Dans ce contexte, la FSU doit rester vigilante et devra prendre ses responsabilités en appelant le cas échéant les personnels à se mobiliser si la situation l'exige !

**Didier JANIN Secrétaire Départemental**

## SOMMAIRE

Édito	p.1
Premier degré: un bilan de rentrée...	p.2
Une rentrée dans la sérénité?	p.2-3
Congrès FSU: modalités de déroulement	p.4
Expression des tendances:	
-Unité et Action et sans tendance	p.5
-Ecole Emancipée	p.6-9
Informations et dates à retenir	p.10

## Premier degré : un bilan de rentrée sous embargo !

Le dernier Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) s'est tenu le 22 juin dernier et, concernant la carte scolaire, de nombreuses mesures conditionnelles subsistaient. Nous pensions logiquement que le DASEN convoquerait un CTSD de rentrée, et, malgré la demande express qui lui a été faite au nom de la FSU, il n'en a rien été.

Les représentants des personnels étaient invités à un groupe de travail le 2 octobre dernier (plus d'un mois après la rentrée...) pour les informer des dernières mesures d'ajustement de rentrée. La FSU a fait le choix de ne pas y participer pour plusieurs raisons :

- un représentant par syndicat y était invité et la représentation syndicale issue du vote des personnels n'était pas respectée ;
- ces groupes de travail sont des réunions informelles qui ne donnent pas lieu à rédaction, signature ni approbation d'un procès-verbal et par les temps qui courent les paroles ont tôt fait de s'envoler ;
- le DASEN destinataire de nos courriers n'a pas eu la correction d'y répondre ;
- lors de la première audience accordée à la FSU, suite à sa prise de fonction dans les Ardennes, le DASEN avait assuré vouloir travailler toujours en concertation avec les organisations syndicales représentatives... Et c'est la même personne qui préfère communiquer à la presse locale le jour de la pré-rentrée le contenu de sa lettre de mission !

Dans le second degré, les reprises se traduisent en terme de diminution des dotations horaires globales ; dans le premier degré elles touchent directement des postes qui ne sont pas forcément des postes devant classe : ziliens, brigadiers, enseignants en RASED, en établissements spécialisés, mis à disposition,... D'après nos calculs, la commande de reprise de trente-trois postes par le gouvernement Fillon a été honorée et largement dépassée. Nous espérons d'un CTSD de rentrée qu'il clarifie la balance entre fermetures et ouvertures, nous restons dans l'incertitude et glanons les informations auprès de nos collègues qui nous annoncent par exemple l'ouverture à la mi-septembre d'une classe à l'école Baudin à Charleville alors que cette mesure n'avait jamais été évoquée.

Pourquoi ne pas jouer la transparence en respectant le décret du 15 février 2011 qui prévoit que le CTSD « est compétent ... pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires des premier et second degrés dans le département ... » ?

Peut-être est-ce volontairement que le DASEN aurait rendu plus de vingt-neuf postes (= 33 - 4 résultant de la dotation supplémentaire de mille postes). Dans quel but ? La LOLF, vous l'avez oubliée ? Les économies réalisées sur les salaires peuvent être basculées sur un budget de fonctionnement tellement serré qu'il oblige les personnels de l'Inspection Académique à se partager les gommages en deux morceaux ! Nous communiquerons les mesures définitives de carte scolaire 2012 à l'issue du Comité Départemental de l'Éducation Nationale que ne manquera pas de réunir le Préfet des Ardennes conformément aux textes en vigueur.

Jérôme CLAD, SNUipp08

## Une rentrée dans la sérénité ? Des éléments de langage bien rodés, bien loin, malheureusement, de la réalité !

Tout au long du mois de septembre, le discours officiel concernant la rentrée dans les collèges et les lycées de notre département a répété comme pour mieux s'en convaincre le leitmotiv d'une rentrée qui se déroulerait dans « une certaine sérénité »..., tentant ainsi de minimiser les difficultés voire de cacher la réalité... Nationalement, la plupart des médias ont relayé un climat « apaisé », confondant apaisement avec attentisme ou fatalisme, fatalisme parce que les éléments de la rentrée « concoctés » par Luc Chatel étaient connus, attentisme parce que les enseignants attendent (sans grande illusion ?) de connaître les orientations pour l'école du nouveau gouvernement en place.

Préparée par le gouvernement précédent avec les suppressions massives de postes, la reprise de moyens généralisée et l'idéologie du renoncement à l'école de la réussite de tous, cette rentrée est sans doute la pire que l'on n'ait jamais connue dans le département...

- La moyenne affichée (avec une certaine satisfaction de la part des services départementaux...) de 24 élèves dans les classes de collèges est la plus haute jamais atteinte, cachant mal le nombre de plus en plus important de classes surchargées de 28, 29 voire 30 élèves (à Turenne, Nouvion, Juniville, Rimogne, Rocroi, Monthermé, Nouzonville, Rimbaud, Jean Macé,... pour n'en citer que quelques-uns), une classe de 3è accueillant même 35 élèves sur le site de Château-Porcien...

- ... et certains collèges RRS (en Réseau de Réussite Scolaire) ne sont même plus épargnés, Léo Lagrange et Fumay par exemple voient leurs effectifs monter jusqu'à 27/28 (le seuil théorique étant à 25...), à Salengro, un groupe de 30 élèves de 3è pratique la langue de Shakespeare dans des conditions vraiment idéales... !

- De façon générale, les effectifs en collèges ont été très largement sous-estimés par les services de l'Inspection académique lors de la répartition des moyens (l'exemple des établissements carolomacériens est probant, 6 d'entre eux ont accueilli en cette rentrée de +10 à +34 élèves, totalisant à eux seuls + 130 élèves, sans moyens supplémentaires !)...

- Le « nouveau » collège de Turenne accueille lui aussi plus d'élèves qu'annoncé (643 contre 615), répartis dans 24 divisions (soit une moyenne de 27 !), faisant totalement fi des élèves de feu le collège Frénois qui relevaient et relèvent toujours de l'éducation prioritaire ! Et quoi qu'en dise l'Administration, même si les équipes en place font en effet tout le nécessaire pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissages et de vie scolaire, ce transfert brutal, impréparé, s'accompagne aujourd'hui de nombreuses difficultés (salles de cours, CDI, installations sportives,...), non résolues...

- Dans le même ordre d'idée de structures adaptées aux élèves en difficulté qui voient leurs moyens (et leur existence même ?) menacés, après la fermeture de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) de Signy l'Abbaye en 2010, les classes à double niveau dans celle du collège Le Lac, le trop faible nombre d'entrées en 6è à la SEGPA de Nouzonville amène là aussi à une classe à double niveau 6è/5è, soulevant ainsi beaucoup de questions quant aux conditions d'apprentissages pour ces élèves durant cette année scolaire, quant à l'avenir même de cette section...

- Et quand on sait que « l'optimisation » du réseau d'établissements est au cœur de la lettre de mission du nouveau Directeur académique des services de l'Éducation Nationale des Ardennes (comme tous ses prédécesseurs), on ne peut que s'insurger de la méthode « en loucedé » utilisée : pression sur certains chefs d'établissements pour organiser le « rapprochement » de quelques collègues, réunion de certains enseignants pour leur annoncer ici la fermeture d'un site (Le Chesne, pour ne pas le nommer), là (au lycée de Givet) la fin programmée des filières générales (annonce par téléphone à M. le Maire de Givet, mardi 2 octobre, du transfert de la filière L, première étape du « dépeçage », vers le lycée de Revin... !), confirmation là encore par Madame le Proviseur du lycée polyvalent de Bazeilles, lors du Conseil d'Administration de jeudi 4 octobre que, commande de M. le Recteur, « le transfert de l'enseignement général vers le lycée Pierre Bayle est toujours d'actualité »..., **sans concertation aucune**, cela va sans dire ! On peut donc légitimement s'interroger sur le climat de « sérénité » qui règne dans ces établissements où l'on craint que la question budgétaire prime (encore...) sur celle de l'amélioration réelle du système éducatif visant la réussite de tous... La rupture annoncée faisant du dialogue social la clef de voûte de toute réforme ne semble pas encore avoir atteint les Ardennes... Pour la FSU, ces projets de restructuration ne peuvent être menés dans quelque bureau feutrés sans que les personnels, les usagers (parents et élèves), les chefs d'établissement ne soient informés étape par étape du processus et invités à y participer. Des méthodes de ce type ont montré toutes leurs limites par le passé et tenir compte de l'Histoire pour ne pas reproduire certaines erreurs pourrait être bénéfique...

Pour autant, au-delà de ce tableau noir d'une rentrée marquée du sceau d'une politique budgétaire et libérale aux effets dévastateurs et d'une loi Fillon de 2005 aux effets non moins destructeurs..., faisons le pari de l'optimisme et même si, pour l'heure, le changement n'est pas encore à la hauteur des attentes et des besoins (décharge de 3h pour les enseignants stagiaires, 280 recrutements supplémentaires, abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants, respect de la fonction enseignante), plaçons notre espoir (vigilant...) dans les conclusions qui seront tirées de la concertation sur la refondation de l'école qui vient de s'achever\* et les grandes orientations qui seront tracées par le Président de la République pour qu'elles aboutissent, après une ultime phase de négociations avec les organisations syndicales, à la rédaction d'un projet d'une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour une école ambitieuse, porteuse d'une culture commune de haut niveau, permettant la réussite de tous les élèves. Affaire à suivre...

Karine Fuselier, SNES-FSU



\*Rapport remis par le comité de pilotage au Ministre de l'Éducation vendredi 5 octobre, consultable à l'adresse :

[http://www.refondonslecole.gouv.fr/wp-content/uploads/10/refondons\\_1\\_ecole\\_de\\_la\\_republique\\_rapport\\_de\\_la\\_concertation1.pdf](http://www.refondonslecole.gouv.fr/wp-content/uploads/10/refondons_1_ecole_de_la_republique_rapport_de_la_concertation1.pdf)

dans lequel certaines propositions (concernant la formation des enseignants, notamment, la volonté affichée également de lutter contre l'échec scolaire et contre le décrochage, de rechercher la « justice entre les territoires » en revenant au principe du « donner plus à ceux qui ont moins ») semblent tout à fait intéressantes, d'autres (concernant le socle commun ou « programme obligatoire de culture et de compétences », dont la conception et la définition restent assez floues..., « la continuité du collège avec l'école primaire » qui passerait par l'organisation d'un « enseignement regroupé en champs disciplinaires à la fin de l'école et au début de la scolarité au collège », par des « services partagés »..., la limitation du nombre d'heures, « 5h en 6è et en 5è, 6h en 4è et en 3è » qui pourrait se traduire par une diminution des horaires disciplinaires...) plutôt inquiétantes...

Faisons en sorte, dès maintenant, par nos expressions ici ou là, par la tenue de réunions locales ou départementales dans le cadre des **États Généraux du second degré** organisés par le SNES, le SNEP et le SNUIEP durant tout ce mois d'octobre, d'infléchir les derniers arbitrages du Ministre...

Document non contractuel - Crédit photo - Thinkstock - Mai 2011

**NOUVEAU**  
Une assurance dédiée aux associations

**AU CRÉDIT MUTUEL, MON ASSOCIATION EST ÉGALEMENT ASSURÉE. ET ÇA, ÇA CHANGE TOUT !**

N° Indigo 0 820 047 047  
0,12€ TTC/MN

**Crédit Mutuel**  
Enseignant  
[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe, SA coopérative de crédit à capital variable  
4, Place Richebé 59000 Lille - RCS Lille 320 342 264.

# CONGRÈS FSU : PLACE AUX DÉBATS

## Modalités du déroulement

Plusieurs dates sont d'ores et déjà à retenir :

- Du jeudi 8 novembre 2012 au jeudi 29 novembre 2012 : vote sur le rapport d'activité fédérale et vote d'orientation fédérale.
- Mardi 22 janvier et mercredi 23 janvier 2013 : Congrès Départemental à l'IFTS ( voir ci-dessous ).
- Du lundi 11 février 2013 au vendredi 15 février 2013 : Congrès Fédéral National à Poitiers.

N'égarez pas le petit cahier qui vous est parvenu avec le numéro de *POUR*. Il contient les textes préparatoires au 6ème congrès.

### Congrès départemental FSU

Mardi 22 janvier et mercredi 23 janvier 2012 de 9h à 17h

**Lieu : IFTS, Pôle de Haute Technologie**

**7 Boulevard Jean Delautre à Charleville-Mézières**

**Le congrès départemental est ouvert à tous les adhérents des syndicats de la FSU.**

**Deux niveaux de vote : Vote indicatif de tous les participants au Congrès**

**Vote des membres du CDFD**

Pour participer au Congrès, inscription obligatoire :

par téléphone au 06 72 97 38 19

ou par mail : didierjanin@wanadoo.fr.

Il faut également faire une demande d'autorisation d'absence avec l'imprimé habituel pour le 1er degré et une demande écrite au chef d'établissement dans le second degré (voir ci-dessous).

Nom, Prénom

Établissement

À Monsieur le Proviseur ( ou le principal )

Conformément aux dispositions du décret 82-447 et la note de service 87075 du 03 / 03 / 87 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le mardi 22 janvier 2013 de 9h à 17h et le mercredi 23 janvier 2013 de 9h à 17h pour participer au congrès de la section départementale des Ardennes de la FSU.

Ce congrès aura lieu à l'IFTS, 7 boulevard Jean Delautre à Charleville-Mézières.

Je vous prie d'agréer, M..., l'expression de mes sentiments respectueux.

Date et signature

### Ordre du jour du Congrès départemental

#### Mardi 22 janvier 2013

9h00 : Accueil des participants  
9h30 : Rapport d'activité départementale et débats  
11h00 : Débats sur les thèmes 1 et 2  
12h30 : Repas  
14h00 : Poursuite des débats sur les thèmes 1 et 2  
17h00 : Fin des travaux sur les thèmes 1 et 2

#### Mercredi 23 janvier 2013

9h00 : Débats sur les thèmes 3 et 4  
12h00 : Repas  
13h30 : Poursuite des débats sur les thèmes 3 et 4  
16h30 : Désignation des délégués au congrès national  
17h00 : Fin des travaux du congrès

# APPEL À VOTER

## UNITÉ-ACTION et SANS TENDANCE

Dans la Fonction Publique d'Etat, la **FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE (F.S.U)** est depuis sa création en 1993, la plus représentative des Agents du Service Public d'Education. Elle fédère les **Syndicats Nationaux (S.N.)** des Personnels de l'Enseignement, de l'Education, de la Recherche, de la Culture, de la Formation et de l'Emploi.

Depuis 2004, la FSU syndique les personnels des Préfectures, de la DDA, de la DDE, de l'Environnement ainsi que ceux des Fonctions Publiques Territoriales et Hospitalières.

La FSU est organisée en tendances. À l'origine, ces tendances permettaient surtout la coexistence de courants politiques différents. Aujourd'hui, il s'agit beaucoup plus de différences de conceptions syndicales.

Ce sont les syndiqué(e)s eux-mêmes qui, par leur choix lors de leur vote à l'intérieur de leurs syndicats, définissent la place respective des tendances.

La tendance **UNITÉ-ACTION** anime depuis sa naissance notre fédération.

### **Pour un syndicalisme de masse, indépendant et ancré sur nos métiers**

La tendance **UNITÉ-ACTION** défend un syndicalisme démocratique et de masse, proche des salarié(e)s. Un syndicalisme alliant la recherche de l'unité, le refus du sectarisme et la fermeté sur les revendications est la meilleure garantie pour renforcer la FSU, combattre les régressions, obtenir de nouvelles avancées voire de nouveaux acquis.

Ce syndicalisme doit être offensif, revendicatif et force de propositions ; il suppose l'écoute et le dialogue avec les personnels, et non le dogmatisme de ceux qui auraient « la » réponse.

De plus **UNITÉ-ACTION** refuse toute idée d'inféodation à des partis ou mouvements politiques ainsi que l'émergence dans le syndicat de corpus idéologiques ou de mots d'ordre venus de formations extérieures.

### **Pour la défense du service public, de ses agents et de leur statut**

Les candidats de la liste **UNITÉ-ACTION** s'engagent à agir localement pour :

- Promouvoir une politique salariale ambitieuse pour tous et défendre le statut et les droits des personnels.
- Lutter pour la résorption de la précarité par des voies multiples adaptées aux diverses situations. **UNITÉ ACTION** refuse l'idée de la titularisation automatique qui pourrait engendrer la disparition des concours qualifiants.
- Développer et transformer le service public laïque d'éducation pour qu'il assure la réussite de tous les jeunes de la maternelle à l'université, ce qui suppose entre autres, non seulement l'abrogation de la loi Fillon de 2005 mais aussi de la loi LRU des universités, des réformes Darcos dans le primaire, de la réforme des Bacs pro, de la réforme Chatel des lycées.
- Rétablir la possibilité de scolarité dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent.
- Défendre et améliorer les services publics afin de répondre aux besoins sur l'ensemble du territoire.
- Défendre et développer une protection sociale de haut niveau pour tous. Défendre la retraite par répartition et lutter contre les régressions (âge de départ, baisse des pensions, attaques des pensions des femmes).
- Soutenir lucidement les travailleurs et les chômeurs en lutte, dans le strict respect du rôle de chacun.
- Combattre les inégalités, les discriminations, tenir compte des devoirs citoyens pour défendre et améliorer les droits et les libertés.

**Pour une FSU, porteuse de progrès et de justice, pour un syndicalisme de transformations sociales, indépendant, pluraliste, unitaire, attentif à chacun et aux réalités quotidiennes,**

## **VOTEZ POUR UNITÉ-ACTION et SANS TENDANCE**

Liste de soutien à **UNITÉ-ACTION** et **SANS TENDANCE** : Aurélie Caudron (SNES), Christian Chevron (SNESUP), Karine Fuselier (SNES), Jean-philippe Guénard (SNETAP), Benoît Hubert (SNEP), François Jacottin (SNEP), Didier Janin (SNES), Arnaud Lambert (SNEP), Brigitte Lazzaroni (SNEP), Christian Marry (SNES), Laurent Miclet (SNUACTE), Serge Pagnier (SNETAP), Frédéric Ringaud (SNUEP), Bertrand Sénécaut (SNES) Patrice Warenne (SNUACTE)

## **l'école émancipée**

### **Texte d'orientation soumis au vote**

#### ***Imposer une réelle alternative économique et sociale !***

*Les crises économiques, écologiques, sociales et démocratiques frappent durement les populations. Le capitalisme transforme et détériore le quotidien de dizaines de millions de salarié-es et détruit la planète. Les milliards offerts aux banques, les cadeaux fiscaux faits aux riches, la poursuite de la destruction d'un « Etat social », la remise en question des droits sociaux, du code du travail, de la protection sociale et des retraites participent de cette offensive. Le projet de société auquel il œuvre activement, en particulier au travers des instances européennes, est cohérent et dangereux.*

*En Europe, droite dure ou gauche social-libérale ont, partout, profondément dégradé les conditions de vie des salariés, jeunes, chômeurs, retraités, parmi lesquels particulièrement les femmes.*

#### **Changer, pour de bon !**

Après la défaite de Sarkozy, les marchés financiers, la Troïka (BCE, FMI, UE), le MEDEF font preuve d'un appétit insatiable et imposent toujours plus un modèle économique et social pourtant responsable de la plus grande crise depuis les années 1930. Les plans de licenciements se succèdent, le chômage et la précarité ne cessent de croître, le pouvoir d'achat des salarié-es régresse. Des pans entiers de la population n'ont plus accès à un logement convenable ou à la santé.

Il est temps de reprendre l'offensive pour imposer enfin de vraies alternatives au néo-libéralisme. Le syndicalisme a toute sa place dans cette reconquête. Les militantEs de l'EE (Ecole Emancipée) portent cette orientation dans la FSU et dans les luttes. Afin de poursuivre et amplifier cette démarche, ils/elles vous proposent, avec d'autres, cette liste ouverte, représentative de tous les secteurs de la FSU.

#### **Le mouvement syndical doit se bouger !**

Le syndicalisme ne peut pas se résigner aux marges décrétées par les marchés, ni s'en remettre à un simple changement de ton du nouveau gouvernement ! Après des années de casse des services publics et des solidarités, il y a urgence à défaire les « réformes » néo-libérales... et à construire une vraie alternative.

Porter l'espoir d'une véritable transformation sociale, c'est rompre avec les politiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques, c'est entamer une révolution fiscale, c'est arrêter la logique du chacun pour soi et faire jouer les solidarités, c'est engager la transition écologique, c'est réorienter radicalement l'Europe en faveur des peuples...

Le mouvement social, avec les syndicats, ATTAC, Copernic se doit d'agir, en France comme en Europe, de fédérer les résistances et les aspirations, d'impulser les luttes et les mobilisations.

Le syndicalisme que nous portons ne se limite pas aux contours de l'Hexagone et d'une Fonction Publique très menacée. Il veut faire converger les luttes des salarié-es en s'appuyant sur les secteurs mobilisés pour défendre

les plus précaires, les exclu-es. Il est solidaire, activement, des populations grecques, espagnoles ou portugaises étranglées. Il organise le soutien aux luttes des peuples contre les dictateurs et l'impérialisme, pour défendre leurs droits économiques, écologiques, sociaux et démocratiques. A chaque fois, il favorise l'organisation et la mobilisation des personnels pour construire les meilleurs rapports de forces.

## **Le temps presse**

Les attentes, les exigences sociales, de justice et d'égalité sont fortes. Ces dernières années, chaque fois que les organisations syndicales ont fixé un objectif mobilisateur, des centaines de milliers de femmes et d'hommes se sont retrouvé-es en grève et dans la rue. Les mouvements citoyens de résistance, de désobéissance se sont développés malgré les tentatives de museler, criminaliser un mouvement social qui reste fort dans le pays.

Mais le syndicalisme français reste divisé et manque de détermination pour affronter les conséquences de la crise. Nous l'avons vu au moment de la grande bataille des retraites. Au niveau de la FSU, nous l'avons payé cher avec la catastrophique « réforme » de la formation des

enseignants.

Les concertations en tout genre mises en place par le nouveau gouvernement rompent avec les pratiques d'insultes et de déni de démocratie de la période Sarkozy. Mais Hollande confirme la menée d'une politique d'austérité à forte dose ! C'est pourquoi, il est décisif d'affirmer qu'une autre orientation est possible face à la crise. Cela suppose la défense intransigeante de nos revendications, sans complaisance et en toute indépendance. Le temps presse, d'autant que, fort de son score électoral et d'une droite qui reprend des pans entiers de son programme, le Front National entend bien, de son côté, offrir une alternative réactionnaire.

## **Combattre l'austérité et le TSCG**

Le Traité budgétaire européen et sa calamiteuse « règle d'or » gravent dans le marbre les politiques d'austérité appliquées dans tous les pays européens. Économiquement ineptes, ces règles sont socialement insupportables car elles imposent un horizon d'austérité dont les populations les plus précaires seront les premières victimes. C'est pourquoi la FSU doit être en première ligne contre leur application.

La FSU doit exiger la mise en œuvre de mesures indispensables : l'augmentation du SMIC et des minima so-

ciaux, l'égalité de traitement et d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire, l'arrêt des plans de licenciements... et l'arrêt véritable de la RGPP et de la RéATE !

Il faut imposer une loi d'orientation pour l'École qui rompe avec l'employabilité, l'utilitarisme et la sélection et qui permette à l'ensemble de la jeunesse d'acquérir formation de qualité, qualification et culture émancipatrice au sein d'un système éducatif public et laïque.

Il faut arrêter les expulsions des sans-papiers, imposer leur régularisation et le respect des droits des Roms.

## **Le U de unitaire... à l'externe et à l'interne**

Majoritaire dans l'Education, la FSU s'est montrée impuissante à résister à des attaques majeures et cohérentes contre le système éducatif, ses syndicats nationaux, divisés entre eux, se leurrant sur les possibilités de « négociations » face au gouvernement Sarkozy/Fillon. Bien que confortée dans d'autres secteurs de la Fonction

Publique (justice, agriculture, MEDDAT...), elle peine toujours à trouver sa place au plan interprofessionnel. Elle pourrait y œuvrer de façon plus conséquente à la construction d'un nouvel outil syndical combatif, plus fort, avec la CGT et Solidaires.

Le congrès de la FSU doit conforter et développer des mandats de lutte et des alternatives à promouvoir. Contre les licenciements et les suppressions de postes, la baisse des salaires, la dégradation générale des conditions de travail, il ne s'agit pas d'aménager de mauvaises réformes, de négocier des bribes pour quelques-uns ou de s'accommoder du « moins pire », mais bien de prendre à bras le corps les questions d'emploi, de salaires, de précarité (dans ses formes nouvelles et massives), de droits pour toutes et tous.

Participant à la construction et à la vie de la FSU à tous les niveaux, l'EE ne se satisfait pas de son fonctionnement actuel. Certes, les élections professionnelles et les nouvelles règles de représentativité ont imposé aux directions des « gros » syndicats de renforcer l'apparition fédérale, mais ce fut a minima. Combiné au désordre du vote électronique, ce manque d'élan fédéral a fait perdre à la FSU sa première place dans la Fonction Publique d'Etat.

La restructuration de l'État est profondément engagée.

**L'EE appelle toutes celles et tous ceux qui partagent ces convictions et ces orientations à travailler et à agir ensemble dans la FSU.**

**Votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'EE (École Émancipée) !**

---

## Réunion à l'initiative de l'École Émancipée Ardennes

La FSU tient son 7<sup>ème</sup> congrès national en février prochain à Poitiers. Du 8 au 29 novembre, tous les syndiqués sont appelés à voter sur le rapport d'activité et sur les textes d'orientation déposés par les tendances. C'est à partir de ceux-ci que seront désignés les délégués au congrès national et toutes les directions de la fédération. Congrès et directions sont les cadres dans lesquels sont élaborés les mandats de la FSU pour son activité syndicale.

Certains parmi vous ne connaissent pas le fonctionnement en tendances et/ou se posent la question du pourquoi des tendances.

Nous vous invitons à une réunion d'information à l'initiative de l'École Émancipée (ÉE) des Ardennes le

**mardi 23 octobre à 17 h 30  
au 48 rue Victor Hugo à Charleville**

Au cours de cette réunion un responsable de l'équipe nationale de l'École Émancipée nous présentera l'origine de l'ÉE et les enjeux du congrès FSU.

## Congrès FSU 2013 : je vote pour la liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée)

La liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée) veut imposer une réelle alternative économique et sociale.

Il est temps de reprendre l'offensive pour imposer de vraies alternatives au néo-libéralisme. Le syndicalisme a toute sa place dans cette reconquête. Les militant(e)s de l'ÉE portent cette orientation dans la FSU et dans les luttes. Afin de poursuivre et amplifier cette démarche, l'ÉE vous propose une liste représentative de tous les secteurs de la FSU.

Des résultats du vote va dépendre l'orientation de la FSU pour les trois prochaines années. Mais c'est aussi à partir des résultats du vote national que seront désigné(e)s les militant(e)s qui représenteront l'ÉE dans les instances départementales de la FSU 08. Il est important de peser à tous les niveaux de notre fédération syndicale.

Adhérents ou proches de l' École Émancipée, les collègues ardennais dont les noms suivent vous appellent à voter et à faire voter pour la liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée) :

Jérôme CLAD (SNUipp – SEGPA Collège Scaroni Charl-Méz)  
Annette BONZLI (SNES – Lycée Monge Charl-Méz)  
Magali FLUZIN (SNUipp – SEGPA Collège Le Lac Sedan)  
Vincent MAHUT (SNUipp – École élémentaire Pierre Viénot Charl-Méz)  
Corine BARÉ (SNUipp – RASED La Houillère Charl-Méz)  
Alexis BEAUCHARD (SNES – Collège Rimbaud Charl-Méz)  
Simon WEBER (SNETAP – Lycée agricole de Saint Laurent)  
Claudette MORAINÉ (SNUipp - Retraitée)  
Ben Ali FOUGHALI (SNUipp – SEGPA Collège Scaroni Charl-Méz)  
Anne DU SOUICH (SNUipp - Retraitée)  
Michel CUCHET (SNES – Retraité)  
Xavier DUMONT (SNUipp – École élémentaire de Bazeilles)  
Sophie CZAMAR (SNUipp – RASED Sedan Sud)

---

Nom, prénom :

Je participerai à la réunion à l'initiative de l'École Émancipée Ardennes le mardi 23.

Coupon à retourner à

Anne du Souich 4 Chemin du Pâquis 08200 Sedan

tél : 03 24 37 65 74

## **INFORMATIONS PRATIQUES, DATES À RETENIR**

### **SEPTEMBRE-OCTOBRE 2012**

ETATS GÉNÉRAUX  
DU 2D DEGRÉ

### **08-29 NOVEMBRE 2012**

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ  
FÉDÉRALE ET SUR L'ORIENTATION  
FÉDÉRALE

### **22-23 JANVIER 2013**

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL FSU

### **11-15 FÉVRIER 2013**

CONGRÈS FÉDÉRAL NATIONAL  
À POITIERS

## **COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS SUR LES SITES SUIVANTS:**

site de la FSU 08

[sd08.fsu.fr](http://sd08.fsu.fr)

SNUIPP :

[snu08.free.fr](http://snu08.free.fr)

SNES :

[www.reims.snes.edu](http://www.reims.snes.edu)

SNEP :

[www.snepfsu-reims.net](http://www.snepfsu-reims.net)



## **La FSU a aussi sa feuille de route...**

Si certaines mesures fiscales du projet de loi de finances 2013 vont dans le bon sens, ce n'est pas encore la réforme fiscale attendue. Le gouvernement doit aller plus loin pour sortir de la logique de réduction des dépenses publiques.

Pour cela, il faut aussi inverser les politiques financières européennes. De plus en plus de voix s'élèvent, en France comme en Europe, contre l'austérité et le TSCG (Traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), traité qui aurait des conséquences lourdes pour l'emploi, le pouvoir d'achat et les services publics. C'est pourquoi la FSU est opposée à sa ratification et mène campagne pour des politiques alternatives en Europe.

Dans ce contexte, la Fonction publique et les services publics doivent jouer tout leur rôle.

Au moment de l'agenda social Fonction publique, des négociations pour la loi d'orientation et de programmation de l'École, de la concertation sur la décentralisation...la FSU a elle aussi sa feuille de route : réhabiliter l'État dans sa capacité à accomplir ses missions pour répondre aux besoins des usagers, à la réussite de tous les jeunes, garantir les moyens humains et financiers pour assurer une véritable égalité sur tout le territoire et obtenir de l'État qu'il traite mieux les personnels notamment en terme d'emploi et de salaires...

Cette « feuille » là nous la porterons ensemble et de manière la plus unitaire possible...

**Bernadette Groison, Secrétaire générale de la FSU**

Si vous désirez nous contacter et/ou participer à l'animation de la vie syndicale départementale, écrivez-nous

par mail à **[fsu08@fsu.fr](mailto:fsu08@fsu.fr)**

par courrier au **48 Rue Victor Hugo  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES**

Vous pouvez également nous joindre par téléphone au **03 24 33 14 14** (de préférence le mercredi après-midi).